

SYNTHESE

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

| BUDGET PRINCIPAL en € | |
|--|-------------------|
| DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT | 246 791,69 |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 469 040,90 |
| DÉPENSES D'INVESTISSEMENT | 141 589,17 |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT | 84 507,78 |
| RÉSULTAT 2019 | |
| SECTION D'INVESTISSEMENT | -57 081,39 |
| SECTION DE FONCTIONNEMENT | 222 249,21 |
| RÉSULTAT BUDGET PRINCIPAL | 165 167,82 |
| BUDGETS ANNEXES en € | |
| STATION SERVICE - Investissement | 0,00 |
| STATION SERVICE - Fonctionnement | 13 388,28 |
| RÉSULTAT STATION SERVICE | 13 388,28 |
| EPICERIE - Investissement | -4 612,03 |
| EPICERIE - Fonctionnement | 15 165,18 |
| RÉSULTAT EPICERIE | 10 553,15 |
| EAU & ASSAINISSEMENT - Investissement | -8 465,18 |
| EAU & ASSAINISSEMENT - Fonctionnement | 196 389,60 |
| RÉSULTAT EAU ET ASSAINISSEMENT | 187 924,42 |
| RÉSULTAT CUMULÉ COMMUNE + BUDGETS ANNEXES | 377 033,67 |

Le résultat excédentaire du compte administratif (165 167,82 €) sur le budget principal est assez stable (+ 6 000 €/ exercice 2018) malgré la compensation obligatoire du fort déficit d'investissement 2018 et les dépenses engagées (environ 40 000 €) pour la réfection du Chemin des Roberdières. En effet, les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées (+2,5%)

Les budgets annexes sont tous en excédent à la clôture de l'exercice.

La station-service n'a pas nécessité de dépenses d'investissement. Le résultat de fonctionnement se voit augmenté des loyers perçus sur l'exercice.

Pour le budget eau et assainissement, la section d'investissement est encore déficitaire, mais le déficit se réduit tandis que l'excédent de fonctionnement augmente, pour un résultat à + 4.87% par rapport à l'exercice 2018. Des travaux de rénovation du réseau d'eau potable dans les prochaines années pourraient ainsi être envisagés.

La section d'investissement du budget de l'épicerie est déficitaire en raison d'un rattrapage de TVA de l'exercice 2017 qui sera compensé par le FCTVA. Le résultat global reste positif grâce au report de l'excédent antérieur malgré une admission en non-valeur concernant l'ancien exploitant. Ce budget risque cependant de rencontrer à nouveau ce type de difficulté (Retards de loyers important).